

Les commissions sont en place

Hier à 19:22 - Temps de lecture : 2 min

| | Vu 43 fois



Les délégations du conseil municipal au maire ont été votées à l'unanimité. Photo RL /Julio PELAEZ

Dès l'ouverture du dernier conseil municipal, Matthieu Guilbert, au nom de l'opposition, a demandé la parole pour demander la création d'une commission des finances avec la proposition de la vice-présidence à un élu issu de la minorité ainsi que la création de deux commissions supplémentaires, une commission de surveillance des dépenses et une commission d'éthique. Le maire Pierre Tacconi a pris note de ces demandes.

Les délégations du conseil municipal au maire qui les a largement restreintes sur plusieurs points, ont été votées à l'unanimité. Idem pour toutes les commissions municipales où une place a été laissée aux élus de l'opposition tout comme pour le conseil d'administration du CCAS.

Par contre, aucune place pour eux dans les différents syndicats, comités et conseils d'administration des organismes présents en ville, comme le Syndicat intercommunal pour l'eau et l'assainissement présidé auparavant par Eric Balland. Les élus de l'opposition se sont abstenus. Lors de l'examen du point concernant les indemnités de fonction du maire et adjoints, le maire a proposé de fixer celles-ci à 45 % du barème alors que le taux maximum est de 55 % pour la commune. Les élus de la majorité ont contesté ce montant et voté pour celui précédemment accordé à l'ancien maire, soit 47 %, ce qui correspond à une indemnité mensuelle de 1 828 € brut.

Au fil des délibérations

Dans un autre ordre d'idées, la place située aux feux direction basse Guénange où se construit un restaurant prendra le nom de place de l'Ancienne Mairie.

Suite à la crise sanitaire, le loyer du centre d'étude apicole de Moselle est annulé d'avril à juillet. Cette annulation reste en suspens pour le Centre équestre. La taxe sur les publicités extérieures est annulée pour cette période.